Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212200737-20260331-2026_03_010-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - COMMUNE DE LA HARMOYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 31 mars, à vingt et une heures quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LA HARMOYE se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Michel LE DUAULT, Maire.

PRESENTS : Michel LE DUAULT, Auguste MEROT, Anthony BERTHELOT, Christophe BAUDOUIN, Sandrine HAVEZ, Anne BOUCHARDON, Anne THOMAS, Anita KERMOAL Aurélien MONTESTIER, Jean-François CORDUAN

ABSENTS excusés : Emmanuelle BARAQUIN (donne pouvoir à Anne BOUCHARDON)

Secrétaire de séance : Anne THOMAS

Date de convocation : 24 mars 2026

***. ***

10. Subvention au Comité des Fêtes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, le comité des fêtes de La Harmoye, récemment créé, sollicite la commune pour l'obtention d'une subvention.

Mme HAVEZ ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, après délibération, à 10 voix pour (et 1 abstention), décide :

- **D'accorder** une subvention de 2000 € au Comité des fêtes de La Harmoye.

Extrait certifié conforme

Le Maire
Michel LE DUAULT

MAIRIE DE LA HARMOYE
CÔTES d'ARMOR